

Informatique & Bible, asbl - Belgique
Rue de Maredsous, 11 B5537 Denée - Belgique
Tél:+32(0)82.69.96.47 Fax:+32(0)82.22.32.69
cib@cibmaredsous.be



Interface n° e-84 Mars 2002

I & B victime de "hackers"

Chacun connaît l'existence des "hackers" ou "pirates" qui interviennent dans Internet. Certains le font par jeux, d'autres le font par idéologie anarchiste ou libertaire, d'autres encore – les plus efficaces et les plus dangereux – en font un brigandage systématique et lucratif.

Suffit-il de le savoir et de s'en prémunir ?

Ne faut-il pas dénoncer ce phénomène quand il atteint des niveaux et des formes qui attentent aux "biens" ou à la personne (individuelle ou collective) d'autrui ? Ne faut-il pas appeler à un renforcement légal sanctionné assez lourdement pour garantir une dissuasion ? Mais cela est-il possible dans le "système" Internet tel qu'il est aujourd'hui conçu ?

Si nous ne sommes ni les premiers ni les derniers à être victimes de hackers et si les dégâts qu'ils ont pu causer sur nos espaces électroniques ne sont pas importants, l'histoire vaut d'être contée telle que vécue.

Pour mieux transmettre son savoir-faire ("knowhow") et les données créées et accumulées sous forme électronique, I&B a décidé de construire un site Web sérieux et qualifié de recherche sur des Bases de données textuelles ou documentaires.

Pour distribuer cet outil, I&B a loué un serveur et s'est donc vu attribuer une adresse "IP" (Information Provider – Fournisseur d'information) qui permet d'accéder les réseaux de communication à ce serveur.

Moins d'une semaine après, ce serveur, placé par une firme spécialisée dans un environnement très protégé, tant physiquement qu'électroniquement ("firewalls" de tous genres et tous niveaux), ne fonctionne plus comme il devrait: maladie de jeunesse ? maladie de mise en œuvre ?

Non ! Victime d'une intrusion: des robots électroniques (bien sûr programmés par des humains mal-intentionnés) parcourent toutes les adresses IP nouvelles et cherchent à s'introduire sur les disques du serveur pour s'en réserver une tranche et "valoriser" ensuite ces espaces (en les revendant) pour y installer des sites aux contenus douteux (pornographique ou autres).

Dans notre cas, en une nuit (de 21h00 à 5h30 du matin), un "hacker" (ou son robot programmé) est venu charger sur un disque du serveur 16 Go de films piratés et a installé avec ces films un serveur FTP (File Transfer Protocol) pour accéder à ces films. Avec cet ensemble, il lui suffisait d'un discret renvoi à partir d'un autre site pour distribuer ces contenus illégalement copiés... et si un agent de sécurité les découvre, ils sont sur le site d'I&B qui risque d'être poursuivi pour distribution illicite de films piratés !

Ce "case story", cette expérience, amène à se poser plusieurs questions:

- la société qui se développe autour de ces phénomènes (qu'il faut rapprocher d'autres comportements d'empiètement brutal sur autrui, comme le car-jacking ou autres violences de tout genre), serait-elle seulement une société qui va se barricader derrière des défenses de plus en plus sophistiquées, comme les murs d'enceinte du Moyen-Âge ou les murs de clôture des propriétés d'antan ?

- Peut-on encore se considérer en "pays civilisé" ? et, dans la négative, comment "re-civiliser" son environnement ?

- Ne faudra-t-il pas créer une société "duale", non plus par fatalité (ceux qui ont et ceux qui n'ont pas) mais par volonté de protéger certains héritages importants pour la vie sociale ?

Il est en tout cas temps de réagir en tempérant la racine états-unienne de beaucoup de ces maux: le libéralisme économique à tout crin qui, bien étudié, correspond à la loi de la jungle ou loi du plus fort (quel recul par rapport aux idéaux révolutionnaires d'égalité et de fraternité !).

Il faut éduquer au bon usage. Il faut légiférer et sanctionner. Et donc créer des pools de nations qui s'accordent sur des mesures "sans frontière".

Un mode simple de régulation (à bien réfléchir pour permettre l'accès public et le service public les plus larges) serait la tarification de l'Internet sur le modèle du Minitel français. Sinon, l'Internet gratuit entre les mains de personnes désœuvrées et/ou malveillantes, c'est la voie ouverte à toutes les modalités d'agressions et de crimes.

Y. Juste

